

COPIE

**PREFECTURE
2 rue Charles De Gaulle
42022 SAINT-ETIENNE Cedex 1**

**A l'attention de M. Pierre SOUBELET,
Préfet.**

**Cabinet du Maire et des Elus
ep/Dos.secrétaire/service/courrier maire/P**

Firminy, le 4 Novembre 2010

Affaire suivie par :
Joël LE SCORNET ☎ 04 77 40 58 22
Fax 04 77 40 50 61
jlescornet@ville-firminy.fr

Monsieur le Préfet,

Je me permets de vous resolliciter concernant le dossier de la déviation de la RD 500 à Firminy.

Afin de réduire le caractère accidentogène de cette voie, j'avais été amené à prendre un arrêté d'interdiction de circulation aux poids lourds de plus de 7,5 tonnes, que vous m'avez demandé de retirer. Je constate que la situation n'a pas évolué, la dangerosité de ce tronçon de voirie restant toujours très élevée.

J'ai bien pris en compte la validation par le tribunal administratif de Lyon de la DUP concernant la déviation de la RD 500 et de l'annulation de l'arrêté au titre de la police de l'eau. Je souhaite que ce dossier, remontant à plusieurs dizaines d'années, trouve enfin un début d'exécution. L'impatience des riverains est grande.

Le Conseil Général de la Loire prévoit en 2011 un budget de 500 000 € pour réaliser le giratoire du haut du boulevard Fayol. Je souhaite vivement que ces travaux débutent en 2011. Nous avons besoin du soutien de la Préfecture.

Persuadé de l'intérêt que vous porterez à cette demande qui me tient à cœur fortement, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en mes sentiments les plus respectueux.

Bien cordialement.

Le Maire

**Marc PETIT
Conseiller Général**

